

Contrôle à l'exportation des Biens à Double Usage

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser la réglementation en place relative au matériel militaire et aux biens à double usage

DUREE – LIEU - DATE

- 1 JOUR – 7 heures
- Marseille
- Le 31 mai 2018

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux et logistique
- Responsables service ADV Export
- Employés service ADV Export

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

TARIF

- 640 € HT

PROGRAMME

Définition des matériels de défense et biens à double usage

Cadre juridique national et européen

- Eléments de contexte – Concept
- La réglementation internationale et communautaire

Les différents types d'autorisation

- Les différents types de licences
- L'instruction des licences et des demandes d'avis de classement

Dédouanement et contrôle à l'exportation

- Dédouanement des BDU et présentation des licences
- Infraction et sanctions

Restrictions commerciales à l'encontre de certains pays

Exercices pratiques